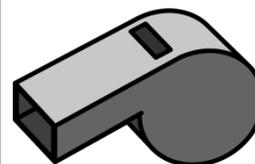




Saison 2016-2017

CDO 89**(Commission Départementale des Officiels)****PV n° 2 – réunion du jeudi 29/09/2016****à Monéteau à 19h (foyer des anciens)**

Présent(e)s : Mesdames Françoise Badin, Barbara Charles et Sylvie Valtat
Messieurs Didier Bernard, Olivier Bousert, Cyril Roualet et Didier Taffineau

Excusé : Mme Plat Delphine et Monsieur Janicki Dareck

Delphine Plat, ayant un Comité Directeur au Stade Auxerrois, s'excuse de son absence auprès des membres de la CDO.

1/ RETOUR = FORMATION E-MARQUE du sam. 17/09/2016 à Monéteau

Les formateurs ont fait 2 groupes de niveaux :

Delphine PLAT ayant le groupe « perfectionnement » et Sylvie VALTAT, le groupe « initiation », les formations ont été appréciées par l'ensemble des stagiaires présents.

Le temps imparti à cette formation était suffisant, mais sans possibilité de pause, le programme étant important.

La création d'un tutoriel d'aide à l'utilisation de la e-marque, créé par Delphine et Sylvie sera mis en ligne sur le site du Comité, dans l'onglet « Coin des Officiels » et sous dossier « OTM ».

Pour l'inscription e- Learning, les recommandations aux clubs seront dans un tutoriel, fait par Delphine et mis en ligne sur le site du Comité, onglet « coin des Officiels ».

L'onglet « coin des arbitres » deviendra « coin des officiels » et se déclinera en 2 rubriques « arbitres » et « OTM ».

2/ RETOUR = RECYCLAGE ARBITRES DEPARTEMENTAUX du sam. 17/09/2016 à Monéteau

Les documents présentés lors du recyclage :

Annexe 1 → Consignes et procédures à respecter dans la gestion des désignations d'officiels 2016-2017

Annexe 2 → Consignes répartition 2016-2017

Les absents devront satisfaire aux différentes épreuves et en cas d'échec ne seront pas comptabilisés dans la charte de l'arbitrage.

Pour celles et ceux, présents mais non certifiés (épreuve du « Luc Léger »), ils seront convoqués exceptionnellement par la CDO lors du 1^{er} stage de la « formation arbitre départemental ». S'ils ne satisfont pas à cette épreuve, ils pourront toutefois officier, sous réserve d'avoir été certifiés par le médecin régional de la Ligue de Bourgogne le Dr Collin (Batirbek Céline, Cristovao Carlos, Montagne Stéphane, Ribaucourt Clément et Giust Gaëlle)

Pour les candidats recalés au QCM, un QCM leur sera envoyé, avec en réponse, les articles du code de jeu correspondant à la bonne réponse (Lucas Mathieu, Michalyzsin Luc)

La CDO décide de revoir le tarif du recyclage à la hausse ; le recyclage passe à 30€, comprenant le repas et la fourniture d'une sacoche personnalisée « Comité de l'Yonne de Basket-Ball » et le rattrapage à 80€ pour ceux qui ne viennent pas à la journée de recyclage. Par contre pour le candidat qui échouerait à une épreuve le tarif serait inférieur pour le rattrapage.

Le **recyclage Arbitres départementaux 2017** sera programmé un dimanche :

- ⇒ **Dimanche 17 ou dimanche 24 septembre 2017** selon le calendrier FFBB et LBBB = date à bien retenir dès maintenant par les Arbitres départementaux et les Clubs.
- ⇒ Le choix d'un dimanche est volontairement choisi pour pallier aux absences des candidats qui travaillent le samedi.

3/ RETOUR = RATTRAPAGE RECYCLAGE ARBITRES DEPT du sam. Matin 24/09/2016 à Monéteau

Annexe 3 → Résultats du recyclage et rattrapage Arbitres 89 des 17 et 24/09/2016

4/ EFFECTIF DES ARBITRES DEPARTEMENTAUX ET ETABLISSEMENT DES GROUPES DE NIVEAUX

Annexe 4 → Liste globale des Arbitres 89 par groupe de niveau 2016-2017

Pour cette saison 2016/2017, le Comité 89 dispose de 34 Arbitres. Ce nombre, bien inférieur à celui de la saison dernière 2015/2016 (47 Arbitres), est très faible et risque d'entraîner quelques problèmes de désignations. L'ordre de priorité des désignations se déclinera des séniors vers les U15 et priorité sera donnée aux catégories qui respecteront les horaires officiels.

Des évaluations Arbitres seront régulièrement faites et Dareck, ne pouvant arbitrer pour le moment, se propose de se déplacer pour les faire.

5/ STRATEGIE POUR LA REPARTITION

L'ordre de priorité des désignations se déclinera des séniors vers les U15 et priorité sera donnée aux catégories qui respecteront les horaires officiels. La disponibilité des arbitres pose quelques problèmes au répartiteur puisque beaucoup de jeunes arbitres et jouent dans des équipes. C'est pourquoi, il sera demandé aux clubs de respecter les horaires officiels des différentes catégories à désignation pour que les officiels puissent être disponibles (U17 le dimanche, permet de désigner les jeunes qui jouent le samedi).

Pour la catégorie Séniors, les clubs qui peuvent jouer le vendredi soir, sont incités à le faire.

6/ MISE EN PLACE DE L'ORGANISATION DE L'EAD (Examen Arbitre Départemental) 2016/2017

En fonction du nombre d'inscrit la formation pourrait ne pas avoir lieu. Pour favoriser la mise en place de cette formation, le Président du Comité 89 va prendre contact avec la Présidente du Comité de la Nièvre (Mme THERAROS Adeline) pour essayer de mutualiser cette formation qui se déroulera sur le territoire 89. Un courrier officiel, dans ce sens, sera donc adressé à la Présidente du Comité 58. Didier BERNARD se charge de rédiger ce projet de courrier à soumettre au Président du Comité 89.

Un flyer (sur le modèle du flyer de la formation des cadres) et une affiche seront confectionnés (par Sylvie VALTAT) et distribués aux clubs 89 + Clubs et Comité 58 (si réponse favorable de la Présidente du Comité 58).

Le tarif de cette formation serait de 50 € (repas tiré du sac).

Calendrier prévisionnel de cette formation (certainement sans internat) :

- Vendredi 11/11/2016,
- 18 et/ou 19/02/2017 = à confirmer (1^{er} week-end des vacances scolaires),
- 29 et/ou 30/04/2017 = à confirmer (dernier week-end des vacances scolaires).

7/ FORMATION « CHRONOMETREUR DES TIRS » (24 secondes)

Un sondage va être envoyé dans les clubs, pour connaître les besoins.

Une proposition de formation sera faite, début 2017, sur un match (samedi soir) de la CTC IE Héry - Stade Auxerrois (date à proposer par Delphine) et dispensée par Delphine et Sylvie.

Si le nombre de candidats n'était pas suffisant, (nombre inférieur à 6) nous nous mettrons en relation avec la LBBB.

8/ FORMATION « FORMATEUR D'ARBITRES »

Les documents doivent être envoyés par Johan Jeanneau (nouveau livret) et la démonstration commentée n'a pas été remise mais sera enseignée.

Pour la JNA (journée nationale de l'arbitrage) : nous informerons la FFBB que celle-ci ne sera pas organisée par le Comité 89 cette saison (Didier Bernard transmettra cette information à la FFBB par l'intermédiaire du secrétariat du Comité 89).

9/ QUESTIONS DIVERSES

a/ Désignations Arbitres : faire doubler les arbitres désignés sur un match région pour un match départemental avant.

b/ Vidéoprojecteur : En plus de celui appartenant à notre Comité, Delphine pourra obtenir le prêt d'un appareil appartenant au Comité Départemental du Billard.

c/ Référent 3x3 du Comité 89 (à déclarer auprès de la FFBB) : Cyril ROUALET.

d/ Pour les arbitres désignés, ne se déplaçant pas, une amende de 15.00€ est prévue dans nos dispositions financières. Celle-ci sera appliquée à Rudy Godard pour le match de Séniors du vend. 23/09 à Héry et en U17M du sam. 24/09/2016 à St Georges.

Fin de séance à 21h45.

Sylvie VALTAT,
Secrétaire de séance

Didier BERNARD,
Président CDO 89